

192

Français



du monde

Français du monde

Magazine trimestriel / Hiver 2017

www.français-du-monde.org



Nos solidarités

FRANCE HORIZON : un engagement solidaire auprès des plus vulnérables

publicité



« Solidarité ». Plus qu'une idée, un engagement placé sous le signe de l'humanisme et du professionnalisme chez France Horizon où plus de 700 collaborateurs accompagnent chaque année 7 500 personnes en situation d'exclusion sociale ou de dépendance liée à l'âge.

Animée depuis plus de 75 ans par la volonté de permettre à chacun de vivre dignement son existence, l'association entretient un lien

privilegié avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Français du monde-adfe et les services sociaux de métropole qui orientent vers France Horizon les Français de l'étranger les plus vulnérables relevant de l'aide sociale à leur retour en France*.

Acteur contemporain de la solidarité nationale, France Horizon met également son savoir-faire auprès de celles et ceux résidant en France

depuis toujours - sans-abri, seniors, petite enfance, mères isolées... - ou s'y rendant pour la première fois telles que les personnes réfugiées et migrantes.

**Aucune admission ne peut être directe. Toute demande doit se faire par l'intermédiaire des Consulats, du MEAE ou des services publics sociaux de métropole.*

www.france-horizon.fr

JeunExpat Santé : une nouvelle assurance santé par la CFE pour les jeunes expatriés de moins de 30 ans !

publicité



Pour être éligible à cette offre, il faut avoir moins de 30 ans, être sans charge de famille (pas d'ayant-droit) et opter pour le prélèvement automatique des cotisations ou le paiement par carte bancaire.

L'adhésion se fait en ligne et la prise en charge des soins est assurée dès l'adhésion, sans délai de carence ni questionnaire médical.

Plus d'informations sur :
www.jeunexpat-sante.com

« JeunExpat Santé » est une assurance santé à destination des jeunes expatriés de moins de 30 ans adhérant à titre individuel à la couverture des frais de santé (soins et hospitalisation) dans le monde entier, France comprise.

Pour 49€ par mois, il est possible de bénéficier d'une couverture santé complète (selon les mêmes règles de remboursement que la Sécurité sociale française). Option rapatriement possible pour 9€ par mois.



Édito

La solidarité est un engagement pour la vie. La solidarité est polymorphe. Si son origine est de valeur juridique, exprimant le lien qui relie deux débiteurs entre eux dans la responsabilité et dans la dépendance, la solidarité s'exprime également dans de nombreux registres : solidarités tribale, clanique (dont les effets peuvent être désastreux), familiale ; mais c'est aussi la solidarité humaine reposant sur le lien fraternel à valeur sociale qui rassemble les individus dans une communauté d'intérêt : ainsi, celle que l'on retrouve dans des organisations telles les mutuelles, lesquelles se sont constituées surtout au 19^{ème} siècle pour venir en aide aux ouvriers lors des coups durs ; les syndicats organisés pour la défense, la protection et pour les revendications des travailleurs. Nombreuses sont les associations qui relèvent de la solidarité : ONG, partis... dont les champs d'intervention sont multiples. Au niveau institutionnel, l'Etat lui-même organise la solidarité : par exemple, la sécurité sociale, la retraite par répartition, acquis auxquels nous tenons tant.

Il va sans dire que notre association retient surtout pour ce numéro la solidarité humaine, fondée sur l'attention à l'autre en raison de la conviction que nous appartenons tous à une commune humanité. Cette conviction nous porte à défendre une conception de la société qui repose sur la justice sociale, le partage, l'aide et l'assistance aux plus démunis. Elle répond aussi au souci de défendre le bien commun qu'est notre environnement pour une terre vivable dans la santé, dans la sécurité et dans la liberté.

Aujourd'hui comme hier, **la solidarité est indispensable à la citoyenneté : être solidaire c'est résister à l'indifférence aux autres**, en particulier ceux qui sont fragilisés par les désordres de toutes sortes. Il y a peu, l'esclavage est revenu sur le devant de la scène. Cette abomination renvoie, notamment, à toutes les formes d'exploitation qui génèrent la misère et en termes aigües au traitement réservé aux « exilés » qu'on les appelle réfugiés, migrants ou autres. Pour autant, tout n'est pas sombre car hors des organisations dont l'action mérite d'être soulignée et qui mènent un combat sans relâche, nombre de témoignages également confirment que des individus, des groupes d'individus se mobilisent pour venir en aide à des êtres humains réduits à des conditions de vie inhumaine.

Aussi, tous les solidaires doivent impérativement s'unir pour exiger de leurs gouvernants et de leur Etat **la mise en oeuvre de politiques nécessaires à l'accueil et au respect non négociable de la dignité humaine**.

Gérard Martin

Photo de couverture : extraite du livre Bamitbah de Ivan Hrkas
bamitbah.com



Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication : Claudine Lepage
Rédacteur en chef : Simon Holpert

Comité de rédaction : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Isabelle Chardonnet, Vincent Delaunay, Nicole Galeazzi, Gérard Martin

PAO, Prépresse : I. Chardonnet, Laurence Deglane

Graphiste : Eric Leuliet - www.pension-complexe.com

Réalisation et impression : www.bordessoules.com
ISSN 0247_607X

Au sommaire du n° 192

Edito.....	p. 3	Entretien avec Geneviève Jacques	p. 10 - 12
Grand angle.....	p. 4	Téléthon	p. 14 - 15
Ma vie ailleurs	p. 5	Entretien avec Pablo Servigne	p. 16
Les nouvelles des sections	p. 6 - 7	Environnement	p. 17
Le dossier Solidarités	p. 8 - 16	Culture	p. 18 - 19

Grand angle

Lire et faire lire

Créée en 1999, l'association *Lire et faire lire* a pour objectifs l'ouverture à la lecture et la solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans interviennent auprès d'enfants pour leur donner le goût de lire.

Le lecteur bénévole s'engage à ne pas faire état de ses opinions politiques, religieuses et morales. Il raconte, lit, explique les mots. Tout son travail permet aux enfants de découvrir le plaisir de lire, de mieux maîtriser la langue française et de découvrir la culture française. L'association s'engage plus particulièrement auprès des enfants défavorisés et travaille dans toutes les structures éducatives : établissements scolaires, structures « petite enfance », bibliothèques, associations

socio-culturelles, accueils de loisirs, etc... Étaient concernés en 2016, 9 799 structures, 641 000 enfants et 17 315 bénévoles. Il faut noter qu'un important travail de réflexion est mené sur le lien avec les familles des enfants.

Mais pourquoi des bénévoles de plus de 50 ans ? Pour favoriser le développement de liens durables entre les générations. L'expérience et les connaissances des plus de 50 ans sont une richesse dont les enfants bénéficient en participant au programme. Ce dernier est conçu pour les enfants, mais aussi pour les adultes/lecteurs : c'est un moyen de s'ouvrir aux autres et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Les bénévoles reçoivent une formation : littérature, lecture à voix haute, accueil des publics éloignés de la lecture. Ils ont désormais accès à une formation en ligne et peuvent échanger sur leurs pratiques. Grâce aux formations et aux diverses rencontres (coordinations départementales notamment) les bénévoles/lecteurs acquièrent de nouvelles connaissances et compétences. Pour certains cela facilite le passage à la retraite en restant actifs et en prenant de nouvelles responsabilités.

Lire et faire lire est une association ressource du plan de lutte contre l'illettrisme. Elle organise des lectures thématiques dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie en mars, de la Journée internationale des Droits de l'enfant... *Lire et faire lire* participe, entre autres, au salon du livre et au salon des seniors.

Le programme *Lire et faire lire* est mis en œuvre conjointement par la *Ligue de l'Enseignement* et l'*Union Nationale des Associations Familiales* (UNAF).

Isabelle Chardonnet

www.lireetfairelire.org



Les bénévoles restent ainsi au contact de personnes plus jeunes, ce qui leur permet de mieux appréhender la réalité de la société actuelle, les enfants d'une nouvelle génération, leur vocabulaire, leurs comportements ainsi que leurs problèmes. Cela peut être aussi l'occasion de mieux connaître un nouveau milieu professionnel : l'école, et les difficultés des enseignants.

Ma vie ailleurs

Pascal Prestat

Vanuatu

Né à Melun en 1962, depuis l'âge de seize ans j'ai toujours eu envie de partir vivre à l'étranger. Je suis resté travailler 12 ans en région parisienne en continuant de rêver aux grands espaces américains puis africains et finalement les trains de banlieue et le RER ont renforcé cette détermination. C'est en 1995 que je franchis le pas, en pensant d'abord m'installer en Nouvelle Calédonie où je pourrais concilier l'exotisme avec les avantages de la France, pays auquel je suis vraiment très attaché. Mais, ayant échoué à trouver un travail à Nouméa, on m'a proposé le Vanuatu, qu'on appelait avant 1980 les Nouvelles Hébrides (condominium franco-britannique, unique dans l'histoire).

Je me suis retrouvé agent de voyages sur l'île d'Espirito Santo, au nord de l'archipel. Climat tropical, ambiance bon enfant, pétanque, tarot ; de nombreux Français étaient encore présents (Cirad, IRD, profs et médecins en coopération du service national). La population locale est tellement chaleureuse, tout le monde se dit bonjour et de nombreuses personnes me saluent, connaissent mon nom alors que je viens d'arriver. La population est très diversifiée, Mélanésien, bien sûr, mais aussi de nombreux Australiens et Néo-Zélandais, des Japonais, des Français de France, des Français nés sur place, souvent métis, et de nombreux Chinois (souvent francophones, nés aussi sur place et ayant été à l'école chez les sœurs). Tout le monde se mélange pour faire la fête ou se retrouver sur les plages de sable blanc le week-end.

Un peu frustré côté culture tout de même, je prends contact avec Georges Cumbo, directeur de l'Alliance Française du Vanuatu, et avec son aide précieuse, je monte l'Alliance Française de Luganville, à Santo. Nous montons une bibliothèque, un ciné-club et nous

organisons en 1996 la première Fête de la Musique. Arrivé célibataire, je tombe sous le charme de ma future femme, Alice, et nous avons notre premier enfant la même année. Devenu l'interlocuteur privilégié de l'Ambassade de France, je deviens officiellement Consul Honoraire en 2001.

Afin de mettre notre fille à l'école française, nous sommes obligés de déménager dans la capitale en 2003, où je travaille pour la compagnie aérienne de Nouvelle Calédonie. Retour dans la « grande ville » de Port Vila (35 000 habitants), tout le monde se connaît quand même et très vite je suis impliqué dans la vie de la communauté française. Même si je prends la nationalité vanuataise en 2006, je reste très attaché à mon pays d'origine, et je rentre dans les comités de l'Alliance et du Lycée français, où j'ai maintenant mes trois enfants.



En 2011, toujours avec Georges Cumbo, nous créons l'antenne de **Français du Monde-adfe Vanuatu**. Après le passage de Thierry Mariani (député UMP) il nous avait semblé urgent de rééquilibrer la représentation des Associations de Français,



totalemen dominée par l'UFE jusque là. L'association ne compte que 5 membres à la création et nous sommes aujourd'hui 17 membres actifs.

Depuis, nous avons lancé plusieurs actions, notamment dans le domaine de l'environnement (ramassage des piles usagées, abolition des sacs plastiques, etc.) et de l'aide aux Français en difficulté (surtout après le passage en 2015 du cyclone PAM, de force 5).

En 2013, Georges, vice-président de l'association est élu Conseiller Consulaire et depuis nous siégeons dans toutes les commissions (bourses scolaires, sécurité, CCPAS, etc.). La vie à l'étranger est un choix, pas toujours simple, surtout quand on prend de l'âge. Ici au Vanuatu, les deux problèmes principaux sont l'éducation et la santé. Tout ceci a un coût important, il faut aussi préparer sa retraite individuellement. Contrairement à l'image que le Vanuatu semble avoir sur un plan international, où le terme de « paradis fiscal » revient régulièrement, nous ne sommes, pour une grande majorité d'entre nous, pas des nantis, loin s'en faut. Les activités de l'association et des différents comités en sont la parfaite démonstration, l'entraide et la solidarité de la France sont indispensables à la vie ici, voire à la survie pour certains...

Globalement, j'ai l'impression d'avoir eu deux vies différentes, et malheureusement, ce que j'ai fui sans pouvoir à l'époque mettre un nom dessus, c'est la mondialisation, et celle-ci est en train de se propager partout, même au Vanuatu.

Pascal Prestat

Les nouvelles des sections



Projection du film *La Sociale* à Shanghai

Une trentaine de personnes sont venues participer à la projection du film documentaire *La Sociale* de Gilles Perret (2016), mardi 17 octobre. Une bonne façon de reprendre les événements organisés par la section Français du monde-adf Shanghai. Dans une ambiance très francophile du « Un Caffè Bar » sur la Jiangning Lu, nous avons pu apprécier ce documentaire qui retrace l'histoire de la création de la sécurité sociale et rappelle la contribution fondamentale d'Ambroise Croizat, ministre du Travail de 1945 à 1947, qui transposa le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Suite à cette projection nous avons pu échanger nos réactions sur la forme

mais aussi sur le fond du documentaire. La sécurité sociale est aussi un sujet d'actualité permanent, un système qui peut paraître figé dans sa gestion et son fonctionnement dans une société qui ne cesse de se transformer. Un film que nous recommandons à tous et pour tous de 7 à 77 ans !

Cet événement a été aussi l'occasion de renforcer les liens et la communication avec l'association *Solidarité Shanghai*, qui a pour objectif de soutenir les familles françaises en difficulté à Shanghai. Claire, membre de cette association, nous a rappelé, avec, notamment, une situation concrète d'un ressortissant français en grande difficulté, à quel point il est important de souscrire à une assurance santé dans un pays comme la Chine où les tarifs de soins peuvent rapidement atteindre des sommets.

L'équipe Fdm Shanghai

Le multilinguisme au Mali

La section Fdm Mali a organisé une conférence sur « L'enseignement du français dans un contexte multilingue au Mali » qui a réuni plus de 90 personnes : des professeurs, des chercheurs, des enseignants, des étudiants, des lycéens et de nombreuses personnalités maliennes.

Cette conférence a nécessité deux semaines de préparation intense mais ces efforts ont permis de réunir et d'intéresser un large auditoire.

Comme l'a déclaré Aliwa Georges, modérateur, parlant du français et des langues nationales : « La langue est comme un fleuve et tous les fleuves sont alimentés par ses affluents ».



Expo photo au Chili

La section Fdm Chili a organisé au mois de novembre en partenariat avec l'Institut français une exposition du photographe Maurice Salgado intitulée « Sous les ponts de Paris ».

Hommage à « La ville lumière, dont le charme se révèle sous ses multiples ponts, lieux fascinants au bord de Seine ». C'est avec ces mots que Mauricio Salgado parle de son œuvre, inspirée de Brassai ou d'Henri Cartier-Bresson.

Noël solidaire à Berlin

La section de Berlin a organisé le 9 décembre son Noël solidaire au Centre français de Berlin et a réuni plus de 35 parents et 35 enfants pour des activités ludiques et un beau goûter. Avec les partenaires *Berlin Accueil*, la chorale *Frosch'n roll*, les *petites grenouilles* et *Trampoline Production* la somme de 394 € a été récoltée et sera remise au réseau *Give Something Back To Berlin* (gsbtb.org) pour l'accueil des réfugiés.

Noémie Mittl et Amandine Thiriet



Du beaujolais nouveau pour la bienfaisance

Le 23 novembre dernier, la section Française du Monde-Adf Florence a organisé une soirée de bienfaisance autour d'une dégustation de Beaujolais nouveau. Cet apéritif convivial, ouvert à tous, s'est tenu dans un endroit central de la ville, permettant ainsi de toucher un vaste public. Environ 70 personnes se sont retrouvées autour d'un verre et d'une assiette de fromages ; ce fut aussi l'occasion pour le nouveau président de l'association de Florence,

Fabrice Daguin, de se présenter aux membres et aux personnes présentes. Les contributions financières prélevées sur les 12 € versés par chacun, nous ont permis d'aider une mère de famille seule, pour l'achat de cadeaux de Noël et d'un abonnement de transport public pour sa fille afin d'aller à l'école. Une action modeste mais fort utile !

Gaëlle Barré

Soirée sur le thème des réfugiés à Athènes

La section Fdm Athènes a fait salle comble au Quilombo d'Athènes en organisant le 9 novembre une soirée sur le thème : « Réfugiés en Grèce, terre d'accueil ou terre d'asile ». Cette rencontre a été organisée autour d'Athéa Guillot, journaliste au *Monde* et à *Arte*, et de nombreux intervenants y ont pris part : *HCR Grèce*, *MSF Grèce*, *ELIX*, *GCR*, *Réseau Antigone*, *ASP Grèce*, *SOFFA*, *SPI Istanbul* et même Fdm Istanbul. Certains points fondamentaux ont été abordés et creusés avec les intervenants et les participants : l'hébergement, les statuts juridiques, les relations entre le continent et les

îles, les accords avec la Turquie, les difficultés psychologiques et sanitaires, la scolarisation et les difficultés rencontrées par le gouvernement. Quelques actions locales ont pu être présentées et ont montré la grande implication des citoyens pour trouver des solutions.

L'exposition itinérante du *CNDH Romeurope* (www.romeurope.org) a pu interpeller les participants en dénonçant les idées reçues sur les Roms.

Bienvenue à Djeddah

La soirée de bienvenue organisée par la section Fdm Djeddah fin septembre a eu beaucoup de succès. Le nouveau consul adjoint était présent à la soirée. Cela a été l'occasion de renouveler des adhésions et d'en enregistrer des nouvelles. L'association compte maintenant une quarantaine d'adhérents. Chaque participant s'est vu remettre un sac de l'association avec les derniers numéros du magazine ainsi que des autocollants, des flyers et des stabilos.

Joss Renaudat



Retrouvez nos sections sur Facebook : www.facebook.com/francaisdumonde

Le dossier / Solidarités

Une société peut-elle exister sans le devoir de solidarité ?

De la conscience individuelle à l'effort collectif

Tout est affaire de liens : la maternité, le couple, la famille, la communauté, le village et la ville, la société et la civilisation, l'univers tout entier. Le lien peut être naturel (l'instinct de protéger son enfant, les lois de la nature) ou culturel (le pacte social qui unit les membres d'une société), et le mot protéger n'a pas été choisi par hasard. Ces liens ont des conséquences : chacune de nos actions a un impact sur nous-mêmes, nos proches, autrui, et même la planète et les générations futures. Ces liens sont liés à la conscience d'exister, au constat intime de l'incommensurable solitude de l'être et au pacte social consenti spontanément. Nous faisons partie de la société, car au-delà du sentiment de notre identité intime, nous reconnaissons autrui comme étant semblable à nous-mêmes, partageant avec nous des caractéristiques et des intérêts supérieurs communs. Semblables et égaux comme des frères.

« Solidarité », solidus en latin, renvoie à l'idée de solidité, de liens resserrés, formés en masse. La solidarité est issue de la fraternité, elle en est indissociable. Liée au sentiment d'appartenance ainsi qu'à la conscience individuelle et collective, la solidarité est le lien moral éprouvé par les individus de notre communauté (« qui ont en commun »), condition indispensable de l'existence des sociétés.

Car la Nature est cruelle et l'égalité de fait n'existe pas : la condition humaine est foncièrement injuste (capacités physiques et intellectuelles, maladie, vieillesse, handicap). Des relations de dépendance existent entre les individus, certains ne pouvant subsister sans les autres. Il est de la responsabilité de chacun de veiller sur son prochain, de l'aimer et de le traiter comme soi-même : ce précepte religieux (*Nouveau Testament*, Matthieu 22, 38-40) ne fait que

rappeler la responsabilité de chacun.

Néanmoins, l'effort de solidarité doit aussi être un effort collectif : le sentiment individuel de fraternité est fragile et les liens dont nous parlons peuvent être aussi vécus comme des entraves. Certes, les autres nous ressemblent comme des frères, mais nous voyons bien qu'ils ne sont pas nous et que leurs intérêts personnels contrarient souvent les nôtres.

Alors que la fraternité est un lien affectif plus ou moins bien partagé par l'humanité (sexisme, racisme), la solidarité s'impose comme un devoir moral, inspiré par l'interdépendance sociale existant entre les citoyens, issu d'un consentement contractuel qui les incite à s'unir, coopérer et s'entraider afin de servir l'intérêt général, au-delà de leurs intérêts particuliers : le bien-être de tous et la pérennité de la société. La solidarité doit donc s'organiser, s'institutionnaliser (entraides, allocations, impôts), car la société a pour vocation de protéger les plus faibles. Fondamentalement, les hommes n'ont-ils pas renoncé à l'état de nature et à leurs libertés naturelles pour assurer leur sécurité ? Ainsi, ce que la Nature ne peut fournir, la société doit pouvoir le compenser : l'Etat encadre les libertés, la Justice garantit l'équité entre les hommes et la société toute entière s'engage à être une et solidaire, solidus.

Liberté, Egalité, Fraternité.

Vincent Delaunay

Pour aller plus loin :

Paul Ricoeur, *Soi-même comme un Autre*, 1990
Emile Durkheim, *De la Division du Travail*, 1893
John Rawls, *Théorie de la justice*, 1971
Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat Social*, 1762

L'aide sociale à l'étranger

Dans les pays de l'Union Européenne, la solidarité nationale envers les citoyens français établis hors de France doit être assurée par les aides locales du pays d'accueil.

Dans les pays hors de l'Union Européenne elle est accordée par les CCPAS (Comités Consulaires pour la Protection et l'Action Sociales) qui se réunissent dans chaque consulat une fois par an.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être inscrit au registre des Français établis hors de France au consulat, en faire la demande au service social du même consulat et remplir un dossier en y joignant les pièces justificatives demandées. Les

demandes sont ensuite examinées lors de la réunion annuelle du CCPAS local qui les valide ou pas. Si la demande d'aide est jugée recevable, l'accord définitif est donné par la commission nationale qui se réunit à Paris au mois de mars de chaque année.

Peuvent en bénéficier :

- les personnes âgées de plus de 65 ans ayant peu ou pas de ressources. C'est l'allocation de solidarité (AS). Un taux de base maximum est fixé par pays en euro. L'AS est différentielle : les ressources du bénéficiaire seront déduites du « taux de base ». L'allocation est versée mensuellement en monnaie locale, au taux de change en vigueur le jour du paiement.

- Les personnes adultes handicapées dont le taux d'invalidité reconnu par une *Maison Départementale du Handicap* (MDPH) en France est supérieur à 80 % et dont les revenus personnels ne dépassent pas le taux de base.

- Les enfants handicapés de moins de 20 ans, dont le taux d'invalidité reconnu par une MDPH est supérieur à 50 % (sans condition de ressources).

- Les enfants en détresse : des secours mensuels spécifiques (SMSE) peuvent être accordés à des enfants en fonction de leurs besoins, s'ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'insertion sociale. La faiblesse des revenus de la famille est une condition nécessaire mais le SMSE doit aussi apporter une réponse aux difficultés de

l'enfant dans le domaine de la santé, de son équilibre psychologique ou de son éducation pour être accordé.

- Toute personne momentanément dans le besoin peut demander une aide ponctuelle :
 - un secours occasionnel pour permettre de résoudre des difficultés ponctuelles pour lesquelles il n'existe aucune autre possibilité d'assistance ;
 - une aide exceptionnelle pour venir en aide à des Français de passage, à des ressortissants résidents non inscrits au registre des Français établis hors de France voire aux Français détenus.

Ces secours et aides ponctuelles ne sont qu'exceptionnellement renouvelables.

Une allocation à durée déterminée (ADD) peut être attribuée sans condition d'âge pour porter secours aux personnes ayant des moyens d'existence précaires et étant temporairement dans le besoin à la suite

d'événements personnels ou familiaux difficiles ou en cas de graves difficultés financières temporaires. Elle n'est accordée qu'à titre exceptionnel, et dans la mesure où elle est destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle du demandeur.

Une exception est prévue en faveur des personnes âgées, hébergées dans une maison de retraite lorsque les frais de pension sont supérieurs au montant de l'allocation de solidarité.

Une aide complémentaire continue (ACC) peut être versée aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne si la mention « besoin d'accompagnement » ou « cécité » est spécifiée sur la carte d'invalidité.

Une aide complémentaire discontinue (ACD) peut être attribuée sous réserve de la présentation d'un certificat médical du médecin conseil du poste justifiant la nécessité d'un accompagnement pour certains actes de la vie courante.

Marion Berthoud



Geneviève Jacques

Interview de Geneviève Jacques, présidente de la Cimade (association loi 1901), par Gérard Martin et Simon Holpert.

Comment est née la Cimade ? Les grandes étapes ? Quelles sont les valeurs sur lesquelles reposent son engagement ?

La Cimade est née fin 1939, c'est la période de la drôle de guerre au moment précis où des centaines de milliers de gens sont évacués vers le Sud-Ouest de la France en prévision de l'arrivée probable des troupes allemandes. A ce moment-là et dans ce contexte de bruit de bottes faisant peur à l'Europe, des mouvements de jeunesse protestants se sont dit qu'il fallait faire quelque chose pour ces évacués. C'était un mouvement de jeunesse.

La guerre est déclarée en 40, la France de Vichy commence à vouloir mettre à part et enfermer des indésirables étrangers. Elle rafle des Allemands, Autrichiens et tous les anti-nazis venus se réfugier en France qui sont mis dans des camps d'enfermement dans le sud de la France.

Mi 1940, un pasteur protestant alerte la Cimade sur les choses terribles qui se passent au camp de Gurs. La Cimade obtient d'installer des équipes dans les 10 principaux camps d'enfermement pour indésirables étrangers gérés par le régime de Vichy. Après 1942, la Cimade, alors évincée des camps, est entrée dans la Résistance de la société civile se consacrant à cacher des juifs et à les faire passer vers la Suisse. Cette période initiale a marqué fortement l'identité de la Cimade qui a un engagement sans faille pour défendre la dignité et les droits fondamentaux de toute personne, même dans l'illégalité, par une action sur le terrain y compris en prenant des risques. La Cimade alerte, informe et témoigne, notamment à travers les canaux œcuméniques, dénonçant ce qui se passait dans les camps.

Les trois piliers qui caractérisent la Cimade sont : défendre la dignité et les droits fondamentaux des personnes, témoigner, alerter.

Après la guerre, la Cimade aurait pu s'arrêter mais sa réputation et sa capacité d'initiative ont fait qu'elle a été très sollicitée sur deux points :

- travailler à la réconciliation entre jeunes Français et jeunes Allemands,
- être présente dans les camps où étaient enfermés les collabos et les prisonniers allemands. La même idée

demeure, celle de défendre la dignité des gens. La Cimade est aux côtés des prisonniers sans leur demander la nature de leur crime.

Très vite l'action s'est concentrée sur l'accueil et l'accompagnement des réfugiés et des migrants qui venaient en France pour sa reconstruction. La Cimade s'est définie comme une association laïque indépendante avec des racines éthiques protestantes et adossée au monde protestant. Une association qui avait comme priorité centrale l'accueil, l'accompagnement, la défense des droits des personnes étrangères réfugiées et migrantes.

Plusieurs événements importants ont modifié ou contribué à modifier la Cimade. D'abord la guerre d'Algérie. La Cimade était présente aux côtés des Algériens en Algérie et aux côtés des Algériens en France. Ce n'était pas une position facile. Cela a ouvert la dimension internationale de la Cimade. Cela se traduira plus tard par un slogan « solidaire ici et là-bas ».

Après la guerre d'Algérie c'est la période de la décolonisation. La Cimade développe un secteur international dans la ligne tiers-mondiste (post 68) où développement et libération étaient liés.

Un autre événement important au début des années 70 : l'arrivée des réfugiés latino-américains (réfugiés politiques qui avaient été des combattants dans leur pays). Des dizaines de milliers de réfugiés politiques sont arrivés en France. La Cimade a fait alors plus que de l'accueil car elle a reconnu dans ces réfugiés des hommes et des femmes qui venaient de perdre un combat mais entendaient continuer une action pour la défense des droits de l'Homme dans leur pays. C'était un moment fort de solidarité.

A l'heure actuelle, la Cimade est une association française. Elle a une reconnaissance en France. Elle appartient à des réseaux européens.

Les valeurs de la Cimade restent fondées sur une double exigence : **une exigence éthique très forte sur la défense de la dignité et des droits de toutes les personnes étrangères qu'elles aient des papiers ou non, quels que soient leur religion, leur statut, etc.**

Deuxième exigence : **une exigence de qualité dans le travail de terrain qui fonde la légitimité de notre parole**



Comment êtes-vous tombée dans ce chaudron ?

Par hasard géographique. J'ai fait des études de maths à Marseille. J'ai entendu parler d'une association qui s'appelait la Cimade. J'y ai rencontré une équipe de gens actifs qui réfléchissaient politiquement à leur action et qui cherchaient à donner un sens à leur action. La Cimade m'a envoyée dans un camp de rapatriés d'Indochine dans lequel j'ai passé deux ans. Ensuite, j'ai rencontré le directeur du service réfugiés qui est devenu mon mari. En dehors de mes heures légales de travail, j'étais tout à fait engagée dans la Cimade.

Pour la petite histoire : Michel Rocard, alors premier ministre, a participé au cinquantenaire de la Cimade, et a prononcé la fameuse phrase : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part. »

publique et qui suppose un énorme travail de formation des bénévoles qui s'engagent à la Cimade.

Comment s'organise la Cimade ? Quels sont ses moyens ?

La Cimade s'est beaucoup développée depuis les années 90 : de quelques postes à travers la France, elle est devenue un mouvement de citoyens avec des groupes locaux formés de bénévoles. Aujourd'hui, ce sont 107 salariés, 90 groupes locaux, 23 000 adhérents dont plus de 2 300 qui ont un véritable engagement à la base, qui font de l'accompagnement juridique, de la formation socio-linguistique, de l'accompagnement de malades, etc.

Récemment, nous avons entrepris un travail de sensibilisation de l'opinion publique pour déconstruire les préjugés, les mensonges, les partis pris, toutes ces idées fausses qui sont largement manipulées et véhiculées. La Cimade utilise tout ce qui permet d'ouvrir la sensibilité, le cœur, les portes, les yeux. Elle organise des événements culturels cette année dans 70 villes de France dont le thème est « D'ici et d'ailleurs : ensemble ».

Pour les moyens, la Cimade, est très jalouse de l'indépendance de ses choix d'action et de l'indépendance de sa parole publique. Cette indépendance repose sur le soutien que lui apportent les donateurs privés ou les fondations privées pour les actions.

Nous ne sommes pas des opérateurs de l'Etat. Nous recevons des financements de l'Etat pour des actions précises : dans le cadre des centres de rétention administrative et pour le travail d'hébergement. Nous faisons appel aux collectivités locales pour recevoir des subventions publiques en fonction des projets. Le reste de nos ressources provient de dons privés et de fondations. C'est un aspect fondamental pour qu'on puisse continuer une action indépendante et garder une liberté de parole publique.

Aujourd'hui la question des exilés constitue un drame humain considérable. Comment réagit la Cimade ?

Il y a une prise de conscience que les « questions migratoires » représentent des enjeux considérables aujourd'hui déjà et plus encore demain. Tous les chercheurs et tous ceux qui travaillent sur ces questions à long terme le reconnaissent. Les êtres humains bougent et bougeront et ce n'est pas en mettant des lois répressives ou des barrières qu'on les empêchera de s'exiler pour chercher un lieu pour vivre. Nous vivons une époque où il y a eu et il y a encore des conflits aux portes de l'Europe, une déstabilisation d'un certain nombre de pays, en particulier autour de la zone Méditerranée et en Afrique de l'Ouest et qui a provoqué des mouvements irrépressibles de personnes qui partent pour vivre ou survivre et cela ne va pas s'arrêter demain. A ces causes qui viennent de conflits, de pays en déshérence démocratique, économique, politique, s'ajoute le désordre climatique. C'est une réalité dont il faudrait que l'ensemble des pays du monde se saisisse et réfléchisse à des solutions collectives : comment les penser du point de vue du pays de départ et du point de vue du pays d'arrivée ?

Le Président de la République et son ministre de l'Intérieur veulent faire une distinction étanche entre les vrais bons réfugiés à accueillir et tous les autres indésirables à rejeter. La réalité ne correspond pas à ça. Si nous employons le terme exilés pour parler des personnes qui font partie de cet exode actuel, c'est justement parce que nous ne voulons pas jouer le jeu de cette opposition entre réfugiés et migrants. Nous demandons que l'interprétation des critères de la Convention internationale sur les réfugiés soit aussi bienveillante que possible. **Nous reconnaissons qu'un certain nombre de personnes ne relèvent pas de la convention de Genève. Cela ne veut pas dire qu'elles sont dépourvues de droits et que leurs motifs de départ de leur pays ne sont pas recevables ou légitimes.** Sur cette question nous ne sommes pas du tout entendus.

Il n'y a pas d'un côté des réfugiés « convention de Genève » et de l'autre ceux qui ont pour vocation de rentrer chez eux. Cette analyse est fautive parce qu'ils sont renvoyés vers rien du tout. S'ils viennent en prenant tous les risques, ils ne repartiront jamais.

La solidarité se manifeste aussi chez les citoyens individuellement ou collectivement. Mais cette solidarité est menacée. Que faire ? Faut-il appeler à la résistance ?

Maintenant ceux qui apportent de l'aide sont aussi poursuivis car cette action est considérée comme un délit de solidarité.

Le harcèlement dans la poursuite des aidants solidaires -citoyens solidaires- a pris des proportions tout à fait nouvelles au cours de cette année dernière, comme si les formes de harcèlement inadmissibles à l'encontre des personnes étrangères s'accompagnaient d'un harcèlement de ceux qui les aident en apportant nourriture, couvertures, etc. Nous nous indignons du développement de ces pratiques qui sont allées jusqu'à des formes de traduction en justice.

La Cimade et d'autres associations sont particulièrement actives. Elle fait partie des collectifs solidaires de ceux qui sont traduits en justice pour avoir fait des gestes d'humanité envers des migrants. **Il est inimaginable de s'en prendre à**

des citoyens qui sont plutôt l'honneur de la Nation.

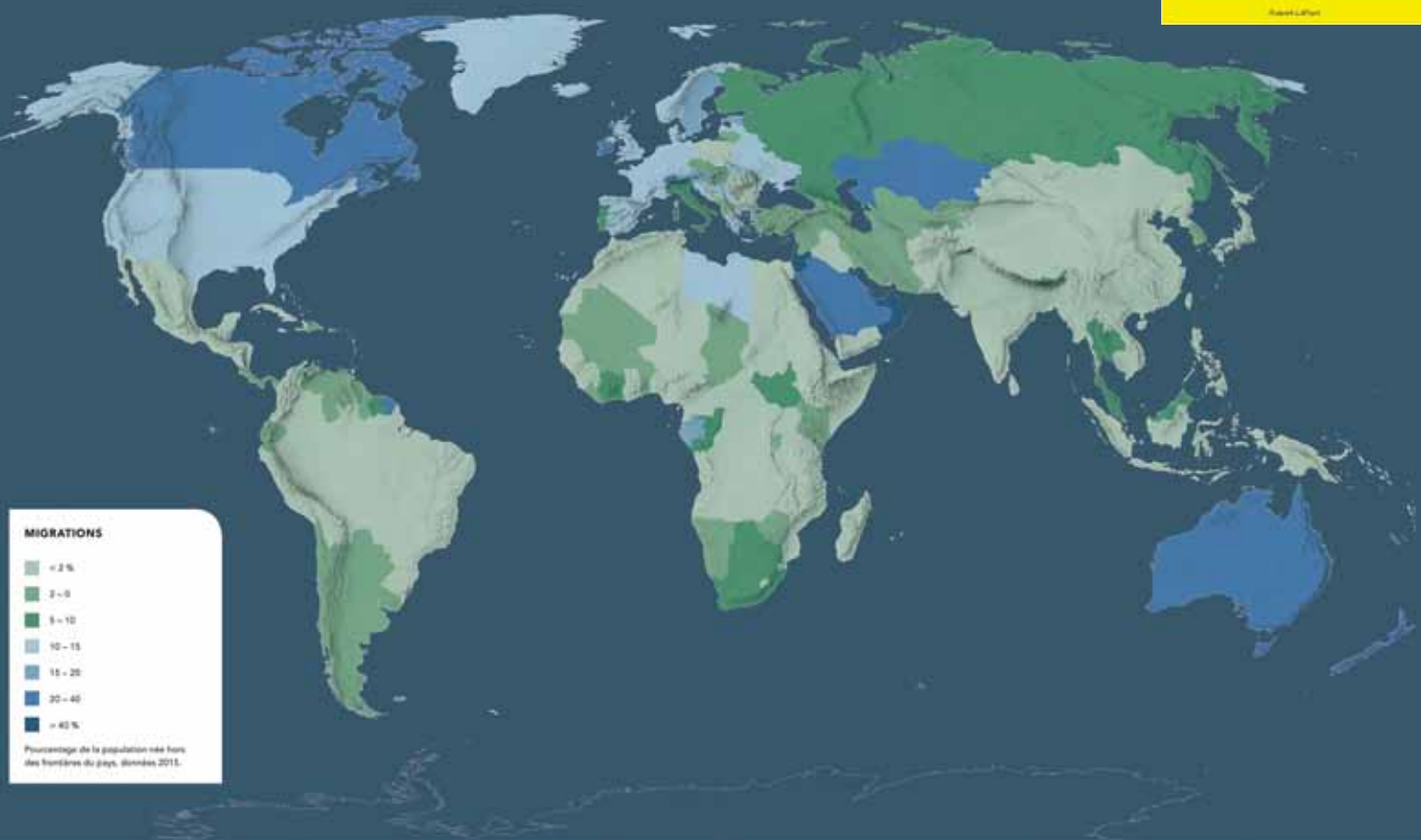
Parallèlement à ces manifestations de solidarité, nous menons une campagne (nous faisons partie d'un collectif qui s'appelle « Délinquants solidaires ») pour faire changer la loi. Si un certain nombre de ces pratiques sont illégales, d'autres sont considérées comme légales par les tribunaux. Nous faisons tout un travail pour remettre en cause un article de la loi qui permet de pénaliser les gens qui aident sans aucune autre contrepartie que celle d'accomplir un geste d'humanité. **Il faut résister et c'est légitime – y compris de remettre en cause la légalité – quand la loi produit des situations inhumaines.**

La Cimade s'intègre t-elle dans un réseau d'envergure internationale pour son action ?

Nous avons des partenaires locaux au niveau de 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord, qui sont des associations de défense des droits de l'homme. Ces associations se retrouvent dans la défense des droits des exilés, dans cette zone géographique, que ce soit dans les pays de transit ou d'enclavement très fort. Nous contribuons à rechercher des financements.

Nous appartenons à des réseaux plus européens d'associations qui sont très vigilantes sur l'impact des politiques migratoires.

Une des cinquante cartes surprenantes, provocantes, séduisantes, pour voir la terre d'un nouvel œil, créées par Alastair Bonnett : celle sur le pourcentage de la population née hors des frontières d'un pays. Une nouvelle vision de la migration. **Editions Robert Laffont**



Les nouvelles formes de solidarité

On assiste aujourd'hui à l'émergence de nouveaux comportements plus solidaires. Les modes de consommation changent et le rapport aux autres aussi. Troc, recyclage, retour au local et services de proximité, tendent à se généraliser.

La solidarité s'est toujours exprimée à des degrés divers après des événements dramatiques : inondations, tremblements de terre ou cyclones, attentats (dons du sang après le bataclan 2015), réfugiés...

Des initiatives locales se mettent en place aussitôt pour venir en aide aux personnes touchées par ces catastrophes. Sans oublier le soutien aux populations lointaines dans les pays défavorisés et la solidarité quotidienne au sein des familles ou des villages... En 2016, 63 % des Français ont donné de leur temps en tant que bénévoles pour aider les plus démunis.

Mais avec la crise économique endémique, dans une société où solitude et exclusion sont de plus en plus présentes, où l'on peut être tenté par le repli sur soi, et où le consumérisme est valorisé, on croyait la solidarité en déclin. Or, on voit naître de plus en plus d'initiatives pour soutenir les personnes en difficulté. La prise de conscience de notre responsabilité envers la planète favorise aussi l'éclosion d'actions solidaires et de proximité. Responsabilité citoyenne, empathie, envie de se sentir utile : autant de raisons qui poussent à passer à l'acte.

La solidarité devient un mode de vie qui prend en compte les autres et la planète, dans bien des domaines.

Voilà quelques exemples :

- Chômage : accompagnement des demandeurs d'emploi avec Solidarités Nouvelles face au Chômage (snc.asso.fr) ou *La Cravate solidaire*, qui offre aux demandeurs d'emploi costumes et coaching (lacravatesolidaire.org).



- Recycler au lieu d'acheter, troquer au lieu de jeter... Après *Emmaüs* ou la *Croix rouge*, de nouveaux acteurs comme le réseau *Freecycle* qui prône solidarité et développement durable, avec pour but de consommer moins, réduire les déchets et créer du lien...

- Retour au « consommer local », pour défendre les producteurs locaux, établir un lien entre eux et les consommateurs, et lutter contre l'effet de serre : *les Jardins de cocagne* (www.reseaucocagne.asso.fr) où l'on peut acheter des légumes bio et aider des personnes à reprendre pied, ou encore lesincroyablescomestibles.fr/france

- Services de proximité : du bus itinérant pour casser l'isolement (www.parentibus.net) à toutes les régions de quartier (www.regiedequartier.org) et aux entreprises d'insertion (www.lesentreprisesdinsertion.org) qui allient réponse aux besoins variés du quotidien (travaux, aide à domicile ou aux devoirs), et finalité sociale pour les personnes en difficulté d'insertion.

- Troc de compétences : une nouvelle façon d'échanger, des conseils en jardinage contre un cours d'anglais, une aide en informatique contre le gardiennage du chat, etc. par exemple avec le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs.

- Colocation intergénérationnelle (www.ensemble2generations.fr) : une personne âgée propose une chambre très bon marché à un jeune contre quelques menus services.

- Le covoiturage, avec tous les sites bien connus, tel www.idvroom.com, etc.

A voir, le documentaire *Ensemble, c'est mieux*, réalisé par Claire Lajeunie et Julie Zwobada sur des projets basés sur des nouvelles formes d'entraide et de générosité.

Du côté des nouveaux travailleurs indépendants (chauffeurs *Uber* ou autre livreurs...) confrontés à l'isolement, à l'absence de protection sociale et à la précarité, on voit aussi fleurir des collectifs d'indépendants, la pratique du don contre don et le coaching participatif. Bravo à tous !

Marie-Pascale Avignon-Vernet

Entretien avec Marion Lovell-Virte, coordinatrice du Téléthon des Français de l'étranger

Pourquoi es-tu devenue coordonnatrice du Téléthon ?

Il y a 40 ans, j'ai perdu deux enfants d'une amyotrophie spinale. A l'époque il n'y avait rien à faire, on n'était même pas certain du diagnostic. Puis en 1987 j'ai vu le Téléthon à la télé, j'ai passé 30 heures devant l'émission à pleurer. Et je me suis dit que quand mes autres enfants seraient élevés et que je serai à la retraite je m'engagerai dans le Téléthon. J'ai participé à des activités du Téléthon, à des actions etc. mais je ne m'impliquais pas. Un jour en rentrant de vacances avec mes autres enfants, j'ai vu une annonce dans le journal : le Téléthon recherchait des bénévoles. J'ai téléphoné et ne suis jamais repartie !

Très vite je suis devenue coordinatrice en France (en Meurthe et Moselle) et j'ai fait des milliers de kilomètres.

Un des fondateurs du Téléthon (Michel Jemmi) souhaitait étendre nos activités à l'étranger. Vu mon profil, j'ai la double nationalité (anglaise / française) et parle anglais ce qui peut faciliter les échanges, il m'a proposé de devenir coordinatrice du Téléthon des Français de l'étranger. J'ai accepté. Il y a beaucoup moins de déplacements puisque tout se fait par téléphone et Skype. Cette année 2017 est la 5^{ème} année du Téléthon des Français de l'étranger. En 2013 quatre sections s'étaient engagées : Berlin, Munich, Annaba et Tunis. Aujourd'hui une trentaine de pays y participent.

Qu'est ce que « être coordinateur » ?

Le coordinateur est le garant de la légalité et donc des contrats, le garant du bon fonctionnement du Téléthon. Car



il y a un contrat avec chaque organisateur. En 1987 le Téléthon s'est engagé à la transparence et la transparence ce n'est pas uniquement sur comment sont dépensés les fonds mais aussi comment sont récoltés les fonds. C'est pourquoi l'AFM a mis en place un contrat afin que chaque organisateur respecte la Charte de l'AFMTéléthon (les règles du Téléthon).

Ton meilleur souvenir ?

J'ai beaucoup de bons souvenirs ! Mon meilleur souvenir en France : la 1^{ère} année à Longwy, sous les remparts, on avait fait une farandole de plus de 400 élèves de la maternelle à la terminale. Ils se sont donné la main, et avec la musique du Téléthon, c'était très émouvant.

Ce que je regrette avec le Téléthon des Français de l'étranger, c'est de ne pas pouvoir être sur place pour participer aux manifestations. En France, on est emporté et porté par l'ambiance, c'est

formidable. Avec Facebook et les sites internet on peut montrer beaucoup de choses et en partager mais le lien n'est pas le même.

Etre avec les malades, voir les progrès : la petite Lou qui est sur les affiches du Téléthon 2017 a la même maladie que celle qui a emporté mes enfants. Elle est en fauteuil. Quand je la vois, je sais qu'on ne guérira pas ses muscles mais je sais aussi qu'aujourd'hui la maladie n'ira pas plus loin. Ça c'est fantastique !

J'apprécie beaucoup de participer à l'Assemblée générale de Français du monde-adf, je peux rencontrer les adhérents, discuter de vive voix, c'est important. J'adresse un grand merci à la mobilisation de Français du monde ! De Tokyo à New-York, de Lisbonne à Hambourg, en passant par la Turquie. Il y a des gens qui sont très motivés malgré la distance qui les sépare de la France et on garde le lien via Facebook.

Xavier Nissan, un chercheur témoigne

Qu'est-ce qu'être un chercheur pour le Téléthon ?

Un chercheur a pour principale mission de repousser les limites des connaissances du monde qui l'entoure. Et cette mission prend tout son sens lorsqu'on travaille pour le Téléthon puisque notre objectif est de trouver de nouveaux traitements aux maladies génétiques rares. Pour y arriver nous n'avons pas eu d'autres choix que d'inventer de nouveaux procédés, de définir des nouvelles stratégies et parfois même de changer complètement de paradigme expérimental. C'est notamment ce qui a amené les chercheurs de Genethon à décrypter le génome humain ou à développer la thérapie génique. C'est aussi ce qui a poussé le laboratoire *I-Stem* à explorer la thérapie cellulaire pour « réparer » grâce aux cellules souches.

Depuis une dizaine d'années mon équipe cherche à trouver des médicaments pour soigner certaines maladies génétiques grâce au criblage. C'est

par exemple ce que j'ai fait pour traiter la progéria, une maladie génétique très rare qui entraîne un vieillissement accéléré. Nous commençons tout juste à voir le fruit de ces trente dernières années. Aujourd'hui, de nombreux essais sur des maladies génétiques sont menés grâce au téléthon mais il en reste encore des milliers d'autres. En France, une personne sur 20 est concernée par une maladie génétique, ça fait 3 millions de personnes. Pour les aider nous avons encore besoin du soutien de tous.

Comment un chercheur du Téléthon s'inscrit-il à l'international ?

Le travail d'un chercheur s'inscrit forcément dans une perspective internationale. D'abord parce que nous ne sommes pas les seuls à travailler sur ces sujets et ensuite parce que la maladie n'a pas de frontière... Pour développer nos réseaux et nos collaborations à l'international, nous devons nous faire connaître de nos collègues étrangers. Pour cela nous participons à des confé-

rences internationales et nous publions les résultats de nos recherches dans des revues scientifiques les plus prestigieuses possibles. Aujourd'hui, je collabore par exemple avec des laboratoires français bien sûr mais également portugais, espagnols, américains, allemands et plus récemment avec un laboratoire coréen !

Quel est votre plus beau souvenir ?

Mon plus beau souvenir de chercheur c'est le jour où après plusieurs nuits à me creuser la tête j'ai trouvé ce qui protégeait les neurones des patients atteints de progéria. Quand j'ai complété le puzzle et que je me suis rendu compte que mon hypothèse était la bonne, j'ai sauté sur ma chaise et je me suis dit que c'était pour ça que je faisais ce métier. Quant au souvenir Téléthon, c'est ma rencontre avec les ambassadeurs de la campagne Téléthon 2016. C'est avant tout pour eux qu'on travaille et aujourd'hui je suis très fier de les compter parmi mes amis.



Nos sections mobilisées à Ottawa, Tokyo, Phnom Penh et Hambourg



Pablo Servigne,

**agronome et docteur en biologie, co-auteur de
L'entraide - L'autre loi de la jungle, avec Gauthier
Chapelle (Editions Les Liens Qui Libèrent)**

Pourquoi les personnes s'entraident-elles ? Comment font les animaux, les plantes et les microbes pour s'entraider ? Pourquoi coopérer à l'échelle internationale est-il compliqué ? En quoi l'entraide est-elle l'un des plus puissants moteurs de l'évolution ? Avec son approche de synthèse transdisciplinaire, ce livre est une véritable boîte à outils universelle pour recréer une société plus solidaire et plus juste et retrouver l'usage de notre deuxième jambe (celle de la coopération) pour pouvoir marcher droit. L'entraide est-elle un facteur de survie ?

Pourquoi utilisez-vous le mot entraide et non le mot solidarité ?

Les scientifiques utilisent surtout le mot altruisme pour désigner les comportements de sacrifice au sein d'une colonie, comme chez les abeilles ; ils emploient le mot coopération pour l'entraide au sein d'une espèce, et les mots mutualisme et symbiose entre les espèces. Nous avons souhaité un mot qui englobe tout cela, un mot un peu oublié de la science mais qui fait quand même tilt dans l'imaginaire des gens. Entraide était un grand clin d'œil au Prince Kropotkine, le géographe et anarchiste qui a écrit un livre fondamental en 1902, *Mutual Aid*, qui a été traduit par *L'Entraide* et qui fait entrer ce mot dans la langue française. Je voulais actualiser ce livre et rendre hommage à Kropotkine, l'un de mes héros. Certes, il y a un peu d'anthropomorphisme quand on parle d'entraide pour les bactéries, mais c'est finalement un terme qui englobe toutes ces tendances qu'ont les êtres vivants à s'associer.

Et comment avez-vous découvert Kropotkine ?

J'ai navigué pendant 10 ans dans les milieux libertaires, et Kropotkine est l'un des piliers de la théorie de l'anarchisme. Kropotkine était aussi un grand scientifique en plus d'être un grand révolutionnaire humaniste. Toute cette théorie de philosophie politique passionnante a finalement rejoint les recherches que je faisais sur le comportement des fourmis à l'université. Je me suis intéressé à la socialité chez les insectes et les animaux en général. Kropotkine fait ce lien, il décrit le monde tel qu'il le voit à travers des études de terrain et s'appuie sur ces découvertes pour fonder une éthique. Mais il a été oublié à la fois par la science du 20^{ème} siècle trop

portée sur la génétique, et par la gauche marxiste qui n'aimait pas ses positions libertaires. Mais aujourd'hui, les scientifiques le redécouvrent et je crois que sa pensée ferait beaucoup de bien à notre société.

Quelle est l'influence de votre vécu personnel sur cette intuition de ce principe du vivant ?

J'ai toujours eu du mal à naviguer dans les milieux compétitifs. J'ai quitté la recherche en 2008, car il y avait trop de compétition entre chercheurs, j'en avais mal au ventre. Le sport, c'est pareil, j'aime bien bouger mais je n'aime pas être en compétition avec d'autres humains. Je trouve ridicule l'idée de se retrouver sur la première marche du podium, tout seul, avec des perdants autour de soi. La compétition est non seulement épuisante, mais elle crée un monde avec 99% de perdants. Je n'ai jamais vraiment cru à cela, et depuis mon enfance, ce n'est pas ce que j'observe chez les autres êtres vivants.

Votre livre est-il une sorte de trousse à outils pour mieux vivre dans la société actuelle ?

Oui, j'aimerais bien ! Je pense qu'il peut surtout servir à préparer les tempêtes à venir, à désamorcer la culture de l'égoïsme, qui peut être catastrophique lorsque l'ordre social vacille. C'est le fait d'imaginer les autres humains comme agressifs et compétitifs qui provoque des stress, par prophétie auto-réalisatrice. On crée des tensions par notre imaginaire. S'imaginer que l'être humain est très coopératif, et c'est le cas, peut nous aider à construire quelque chose de meilleur. Il suffit d'y croire.

Quand émerge donc l'entraide ?

Dans le monde vivant, l'entraide émerge en général en situation de pénurie, lorsque le milieu devient hostile. Au contraire, lorsque le milieu est abondant et riche, la compétition et l'égoïsme peuvent apparaître. C'est contre-intuitif ! Mais c'est finalement logique, car seul l'abondance apporte le luxe de dire à ses voisins qu'on n'a pas besoin d'eux. Dans l'histoire humaine et dans l'histoire du vivant, ceux qui survivent sont ceux qui s'entraident le plus, c'est un principe de l'évolution.

propos recueillis par Simon Holpert

Environnement

L'art contemporain au service de l'écologie

A Paris, la Cité de la Mode et du Design présente la culture créative venue d'Estonie par le biais de l'exposition *Loov Kultuur*. Avec la carte blanche qu'ils ont reçue, les architectes Maarja Kask et Ralf Lõoke de l'agence *Salto Architects* et l'artiste Neeme Kõlm présentent l'installation in situ *Heat Wave* créée pour cette exposition.



© Brigitte Baudesson

Heat Wave est tout aussi politique que ludique.
Heat Wave est cinématographique par le mouvement.
Heat Wave est attractive par la chaleur.
Mais *Heat Wave* est rouge et radiante comme un alerte !

Cette installation est un mur qui dégage une onde de chaleur et une lumière flamboyante. Ce mur est placé sur un rail qui bouge grâce à des détecteurs de présence. Les visiteurs qui déambulent sur les quais de la Cité au cœur de l'hiver sont à la fois réchauffés, accompagnés, éblouis et poursuivis.

Pourtant, c'est notre triste réalité qu'*Heat Wave* nous évoque métaphoriquement. Cette installation réveille les visiteurs

face à l'urgence écologique, à la réalité du réchauffement climatique et de ses conséquences visibles chaque jour un peu plus. Comment y échapper ?

Simon Holpert



Caisse des Français de l'Étranger

Qui sommes-nous ?

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) vous permet de conserver une sécurité sociale de qualité à l'étranger

La Sécurité sociale pendant une expatriation est un point clé pour une expérience réussie. Que faire en cas d'accident ? En cas d'une consultation chez le médecin ou d'une hospitalisation ? Lors d'une maternité ?...

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) est une caisse de Sécurité sociale spécialement créée pour les Français expatriés. L'adhésion volontaire à la CFE permet aux Français de l'étranger de continuer de bénéficier de la même protection sociale à l'étranger qu'en France. La CFE assure ainsi la continuité avec le régime général de Sécurité sociale au départ et au retour d'expatriation et la prise en charge pendant les séjours temporaires en France.

La CFE offre une protection sociale sur mesure quelle que soit la situation durant l'expatriation, quel que soit le

pays de résidence ou de séjour, et cela sans exclusion liée à la nature de la pathologie ou des circonstances (catastrophe naturelle, faits de guerre, attentat...).

Possibilité de cotiser pour s'assurer pour l'un ou plusieurs de ces risques suivants :

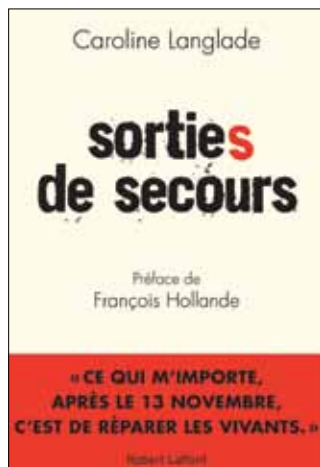
- Maladie-maternité,
- Accidents du travail – maladies professionnelles (pour les salariés)
- Retraite (pour les salariés, les anciens assurés d'un régime obligatoire français et les personnes chargées de famille).

En 2017, près de 200 000 personnes sont couvertes par la CFE dans le monde entier.

Plus d'informations : www.cfe.fr

publicité

Sortie(s) de secours



Le témoignage de Caroline Langlade est plus qu'une survie. Présente au Bataclan, avec son compagnon, le soir du 13 novembre 2015, ils échappent à la mort non par la sortie de secours repérée mais dont l'issue était mortelle en raison du suivi d'un des assassins ; c'est confinés dans un réduit avec une quarantaine de personnes et barricadés avec les moyens du bord qu'ils attendent leur sauvetage et leur délivrance par la police.

Le livre raconte la tragédie mais surtout l'après, toute la douleur de la survivance suite à la peur et à l'horreur du massacre. Un après de deux ans au cours duquel les blessures invisibles mais bien réelles, sont redoutables au point de devenir étranger à soi-même et à tout ce qui a fait la vie d'avant.

Mais son obsession à réparer les vivants va la conduire à se battre avec une énergie folle pour vivre à nouveau et faire vivre. Avec son réseau de proches, d'amis, grâce à Maureen et à Françoise Rudetzki, ils vont créer l'association *Life for Paris* pour aider toutes les victimes du terrorisme, pour qu'elles soient reconnues comme telles et prises en charge y compris celles dont les blessures ne sont pas visibles mais dont la vie est marquée pour toujours par la tragédie : *Life for Paris* est la sortie de secours.

Ce récit-témoignage sur l'horreur, sur le rude combat mené pour ramener les êtres blessés à la vie est une leçon de survie. Magistral !

G.M.

Editions Robert Laffont

Fronteras



Deux discriminations de nos sociétés contemporaines sont traitées avec beaucoup de justesse et de sensibilité dans ce film de Mikel Rueda : l'immigration (infantile) et l'homosexualité.

Adolescent de 14 ans, Rafa rencontre un soir en boîte Ibrahim, jeune migrant marocain qui est sur le territoire espagnol illégalement et dont l'expulsion est toujours plausible. Rafa et Ibrahim sont perdus, ils se cachent, se font discrets, se fondent dans la masse, l'un parce qu'il est homosexuel, l'autre parce qu'il est migrant. Rafa va se battre pour que les préjugés envers les Arabes tombent et pour aider Ibrahim à rester en Espagne. Les jeunes acteurs non-professionnels sont

remarquables de vérité. Ce film frôle le cinéma du réel, le documentaire et incite le spectateur à penser ou à repenser le regard que nous portons aux autres, aux différences et à cet inconnu qui nous terrifie et qui fait surgir généralement la haine ou l'indifférence.

Un élan de solidarité envers un migrant et un élan d'acceptation de l'homosexualité d'un « ami » sont possibles chez ces adolescents, malgré de nombreuses différences sociales, culturelles etc. Mikel Rueda nous offre un poignant plaidoyer pour la tolérance.

S.H.

Un dossier pédagogique est disponible.

Editions Outplay Films

Poète... vos papiers !



En 1956, Léo Ferré chantait *Poète... vos papiers !* et publiait un recueil de poèmes éponyme. Cette grande figure de la chanson française du XX^{ème} siècle se battait, revendiquait.

Cette ferveur résonne encore aujourd'hui. Depuis le 29 décembre 2016, l'une des voix les plus importantes de la littérature turque contemporaine et militante des droits humains et de la démocratie, Aslı Erdoğan, est en liberté conditionnelle.

Les éditions Des femmes-Antoinette Fouque ont rassemblé dans *Poète... vos papiers !* 29 textes d'auteur(e)s, de poètes et de journalistes français et étrangers marquant la solidarité

avec cette écrivaine et journaliste turque désormais vulnérable. Se battre, revendiquer !

« Que ceux qui donnent des mots puissent terrifier ceux qui donnent des coups, qu'ils puissent ouvrir les serrures les plus fermées du monde pas seulement des phrases écrites, même les plus désespérées, est un espoir. »

Daniel Mesguich

La lutte pour la liberté d'expression et la liberté de création résonne ici et là-bas.

Les luttes pour la liberté d'expression et la liberté de création résonnent encore et toujours..

S.H.

Editions des femmes-Antoinette Fouque

L'autre à Sarajevo

En Bosnie-Herzégovine, Ivan Hrkaš, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Sarajevo, nous invite par ses photographies argentiques, dans le quotidien de la cantine publique de la communauté juive de Sarajevo dont la politique est celle de la porte ouverte pour tous. Être ouvert à l'autre...

Bamitbah est un projet artistique sous forme de livre et d'une exposition qui documentent et décrivent l'atmosphère particulière de cette cantine avec son intérieur éclectique et ses convives. Sarajevo est une ville multiculturelle où la majorité de la population est musulmane. La communauté juive et sa cantine ont toujours

accueilli tout le monde et le font encore. Côté et accepter l'autre... De plus, il y a dans ce projet le désir



de présenter un espace oublié et qui pourrait disparaître. Dans un monde de changements constants, de consommation frénétique, de vie à 200 à l'heure et d'une évolution technologique quelquefois esclavagiste, il est

important de se rendre compte que chacun de nous a sa place dans la société.

« Arrêt sur image. » Arrêtons-nous dans ces espaces et favorisons-les malgré la mondialisation. Partager un espace avec l'autre...

Ce n'est pas une utopie. La coexistence multiculturelle et la coexistence multiethnique sont possibles dans notre monde. La paix est possible. Et cette cantine nous le rappelle humblement. Simplement avec l'autre...

Ivan Hrkaš n'est pas uniquement photographe, c'est un poète tourné vers l'intimité des autres, vers les autres.

Simon Holpert

Bamitbah signifie en hébreu « Dans la cuisine »

bamitbah.com

Les Greeters : un bon plan à connaître

Le réseau des Greeters rassemble des bénévoles qui accueillent gratuitement des touristes pour leur montrer leur ville, leur quartier, faire avec eux des ballades sortant des sentiers battus, expliquer l'histoire et les spécificités de leur pays (y compris d'adoption) dans le cadre d'une rencontre authentique et sympathique. Ce ne sont pas des guides professionnels mais des amoureux de leur ville, qui sont prêts à partager leurs connaissances et à donner des tas de conseils utiles. La rencontre peut se terminer devant un café ou être le début d'une amitié.



Principes de fonctionnement :

Prenons l'exemple de trois personnes séjournant à Paris et souhaitant voir un quartier particulier, découvrir un Paris insolite ou intéressées par le thème de la cuisine française. Il leur suffit de chercher sur Internet Greeters Paris et d'écrire un mail en donnant leurs coordonnées, dates de séjour, nombre de personnes, langues parlées et desiderata éventuels. La demande est enregistrée. Paris Greeters cherche ensuite quelqu'un ayant le profil correspondant à la demande et libre aux dates indiquées. Le greeter se met alors directement en rapport avec les personnes pour fixer les détails de la rencontre.

Greeters c'est simple, rapide, convivial, et cela présente l'avantage d'avoir un

guide gratuit pour soi seul, éventuellement sur un thème non couvert par des guides professionnels.

Alors, pourquoi ne pas essayer ? Et puis... on peut soi-même devenir Greeter en se mettant en rapport avec la section locale du réseau.



Nicole Galeazzi

Pour plus d'informations :

www.globalgreeternetwork.info

Ou taper tout simplement Greeters et le nom de la ville visitée sur un moteur de recherche.

Aujourd'hui 18:57

Comment ça va à Istanbul ?
Pas trop chaud ? !! ☀️🌧️



Nickel ! Enfin presque...

Des soucis ???



Accident de vélo ce we. 🚲
Radio... Fracture... Opération. La totale 🤒
1 mois d'immobilisation.

Heureusement que tu as gardé
ta Sécu !

Tu m'étonnes ! 👍

EXPATRIÉS : AVEC LA CFE, VOTRE SÉCURITÉ SOCIALE VOUS SUIT PARTOUT !

Maladie, maternité, invalidité, accident du travail, retraite.

La Caisse des Français de l'Étranger est la caisse de Sécurité sociale volontaire pour les Français expatriés. Elle propose à tous les Français, quelle que soit leur situation durant l'expatriation, la continuité de la protection sociale « à la française » : couverture de tous les soins quel que soit le pays dans lequel ils interviennent, sans exclusion liée à la nature de la pathologie ou aux circonstances (catastrophe naturelle, fait de guerre, attentat).

www.cfe.fr